

A la Une

**Comment aménager les abords des cours d'eau pour en canaliser les accès :
la mise en défens des cours d'eau**



Dispositif de franchissement ©PNRHJ-S.LeRoy,

Le Syndicat mixte du Parc naturel du Haut-Jura, dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), accompagne les riverains pour **la mise en défens des cours d'eau par l'installation de clôtures, d'abreuvoirs et de dispositifs de franchissement** dans le but de protéger le milieu tout en garantissant un abreuvement sain pour le bétail.

Depuis plusieurs années, pour maintenir l'équilibre des cours d'eau, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à leur bon état écologique ou, le cas échéant, à leur bon potentiel écologique, des travaux de restauration ponctuels sont menés sur les cours d'eau du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe.

Dans ce cadre global, afin que toutes les actions de préservation préconisées soient cohérentes et adaptées, elles sont définies en concertation avec l'ensemble des acteurs, des riverains, des agriculteurs et des pêcheurs.

Préserver les cours d'eau tout en valorisant l'activité agricole

La divagation du bétail dans le lit des cours d'eau est source de perturbations multiples : contamination des eaux de surface par les matières organiques et éléments nutritifs et bactériologiques présents dans les déjections animales, dégradation de la ripisylve, érosion des berges et mise en suspension des sédiments favorisant l'envasement des habitats aquatiques.

L'objectif des travaux de mise en défens est alors de pallier ces atteintes à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en proposant aux riverains des aménagements fonctionnels et durables, adaptés à leurs besoins.



Installation de clôtures, La Conche
©PNRHJ-S.LeRoy,



Aménagement d'un passage à gué, Chartru
©PNRHJ-S.LeRoy

Mise en défens du ruisseau de la Conche

A Cornod, le GAEC de la Ch'tite famille porte une attention particulière à la préservation de son territoire et à l'impact de son activité sur les milieux naturels. A l'issue d'une concertation avec les responsables du GAEC, le projet retenu en 2024 prévoit l'installation de clôtures, l'aménagement de deux passerelles pour le bétail et la pose d'un bac d'abreuvement connecté sur le réseau d'eau. Des plantations viendront compléter ces aménagements dès 2025 afin de reconstituer la ripisylve.

Mise en défens du ruisseau de Chartru

A Arinthead, sous la ferme de Chartre, à la suite du diagnostic du réseau hydrographique mené depuis 2019, des travaux de mise en défens ont été proposés.

Les besoins de l'exploitant ont été pris en compte afin de limiter l'accès du bétail au cours d'eau par la mise en place d'une clôture et en parallèle l'aménagement d'un passage à gué permettant le franchissement occasionnel du bétail et l'abreuvement.

Financements

Les travaux de mise en défens des cours d'eau en 2024 ont bénéficié du soutien financier du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et de la Région Bourgogne – Franche-Comté à hauteur de 80 %. Le Syndicat mixte a financé sur le budget GEMAPI les 20% restants.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ





Restez informés

Le Parc a investi dans la conception d'une application de suivi des cours d'eau : GeoRivière. Cet outil métier est dédié aux agents du Parc et aux collectivités exerçant la compétence GEMAPI.

Dans le cadre d'un appel à projet de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'outil GeoRivière grand-public a été co-construit avec les habitants du territoire. En ligne depuis février 2024, il permet à tout un chacun de devenir sentinelle des rivières, c'est-à-dire compiler ses observations sur les rivières des montagnes du Jura et les faire remonter au Parc naturel régional.

Les informations saisies sur GeoRivière viendront compléter le travail du service Grand Cycle de l'Eau du Parc qui les utilisera notamment pour proposer des chantiers participatifs ou monter des opérations de restauration de plus grande ampleur.

A savoir : Le Parc propose de nombreuses animations afin de porter l'outil à la connaissance des habitants du Parc et promouvoir son utilisation (plus d'informations [ici](#)).

Le Parc en actions



Formation avec les propriétaires forestiers
©PNRHJ-A.Peyric



Echanges avec la délégation du PNR de l'Aubrac
©PNRHJ-J.Barlet

Formation en forêt du Massacre

Comprendre l'intérêt et les possibilités de conservation de la maturité forestière

Le 30 octobre dernier, le Parc, en partenariat avec le Centre National de Propriété Forestière (CNPF), a organisé une formation

destinée aux propriétaires forestiers privés.
Une vingtaine d'entre eux ont ainsi pu découvrir l'importance de la maturité forestière dans le bon fonctionnement des écosystèmes et, par conséquent, dans une gestion forestière durable.

La formation s'est déroulée sur une parcelle forestière publique de la commune de Lajoux, engagée dans un contrat Natura 2000 "flot de vieux bois". Il s'agit d'une mesure de conservation qui vise à arrêter l'exploitation forestière sur cette parcelle favorisant ainsi le développement d'arbres matures et de leurs habitats associés.

La maturité forestière peut se résumer par trois composantes :

- des arbres de diamètre important ;
- du bois mort au sol et sur pied de grosse circonférence ;
- la présence de dendromicrohabitats (habitats de petite taille se retrouvant sur les arbres comme des cavités, des décollements d'écorce, des fentes, des branches mortes etc.).

L'après-midi a été consacré à des échanges sur l'importance de cette maturité forestière. Les participants ont ainsi pu apprendre à (re)connaître les différents types de dendromicrohabitats et discuter des enjeux liés à la gestion forestière dans le contexte local.

Accueil d'une délégation de l'Aubrac

Echanger sur le thème de la prédation et de la conciliation

Le Parc
naturel
régional du
Haut-Jura a
accueilli les
30 et 31
octobre 2024
une
délégation du
PNR de

l'Aubrac,
composée
d'éleveurs,
de
vétérinaires,
de forestiers,
de
naturalistes
et de
techniciens.
Réunis pour
échanger sur
les défis
posés par le
retour du
loup, ce
groupe de
travail a
exprimé un
besoin
d'anticiper et
de mieux
connaître les
moyens de
protection
existants
dans un
territoire
marqué par
l'élevage
bovin : le
Haut-Jura.

Ces deux
journées
d'échanges
ont permis de
présenter les
actions
menées par
le Parc pour
concilier la
présence du
loup et les
activités
agricoles.

Des visites
de terrain ont
été
organisées
sur deux
exploitations
agricoles, la
ferme de la

Batailleuse à Rochejean (25) et la ferme de Laisia à Septmoncel-Les Molunes (39), qui ont mis en œuvre des moyens de protection.

L'objectif de ces rencontres était double : d'une part, favoriser le partage de connaissances et d'expériences entre les deux territoires ; d'autre part, renforcer la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de la cohabitation entre le loup et les activités humaines.



Contre-récits de l'eau

- Une vidéo narrative de [Disnovation.org](https://disnovation.org)

Réalisée par le collectif artistique **Disnovation.org** en collaboration avec **A demeure pour les Nouveaux commanditaires** et l'association **Spéléo-club Sanclaudien** et avec le soutien de l'[Europe](#) et la [Fondation Daniel et Nina Carasso](#).

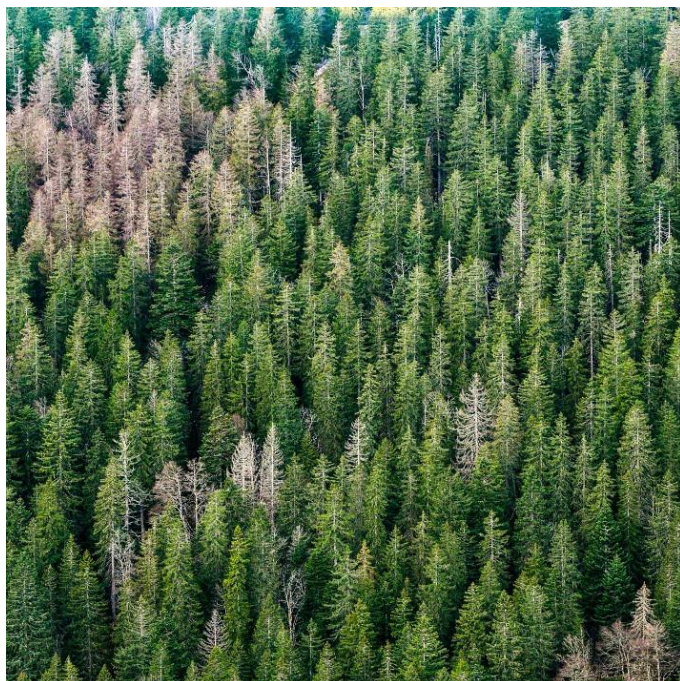
Dans sa volonté d'impulser un dialogue entre arts et sciences, et pour soutenir la création artistique sur des enjeux clés du territoire, le Parc naturel régional du Haut-Jura a soutenu ce projet artistique, porté et nourri par des hydrogéologues, géographes et des spéléologues, fins connaisseurs des profondeurs du Haut-Jura.

Le karst est une composante des grands massifs calcaires fracturés du Jura dans lesquels l'eau circule en profondeur. Alors que l'eau présente dans le karst alimente un tiers de la population, l'alternance plus marquée d'épisodes de sécheresse et de pluies intenses renforce sa vulnérabilité. La commande adressée à des artistes vise à une prise de conscience des changements climatiques en cours et à une meilleure anticipation de ses conséquences sur la gestion, le partage et les usages de ce qu'il faut collectivement considérer comme un « bien commun ».

Ce projet donne lieu à la réalisation d'une première vidéo sur la thématique complexe du cycle de l'eau en zone karstique. Un cycle peu connu et de plus en plus menacé par le changement climatique.

Une projection est organisée le **vendredi 29 novembre**, à **18h**, au **cinéma de La Fraternelle**, à **Saint-Claude**, suivie d'une **rencontre avec les artistes**.





Forêt jurassienne ©E.Durr



NOUVEL ÉPISODE

Série "La forêt"

Arbres en surchauffe

Entretien avec un « médecin des arbres » et décryptage de l'état de santé des forêts du Haut-Jura confrontées au changement climatique... A écouter en entier sur notre site ou toutes les plateformes d'écoute classiques.

🔊 Prochain épisode : Le Frelon asiatique, le serial-killer - sortie courant décembre !

Initiative du territoire

Retour sur les deux défis mobilité organisés sur le territoire du Parc.



Challenge de la mobilité en Bourgogne Franche-Comté

La cérémonie régionale de remise des prix s'est tenue jeudi 14 novembre à Besançon. Le Parc était parmi les 5 nominés pour les prix régionaux « covoiturage » et « vélo » dans la catégorie 20 à 50 salariés. Une belle reconnaissance pour sa première participation au challenge en tant qu'établissement employeur avec 3 300km évités sur la semaine, principalement par le covoiturage (47%), le télétravail (38%) et le vélo (12%).

Bravo à tous les participants, aux entreprises et aux Communautés de communes du territoire qui ont relevé le défi cette année et rendez-vous en 2025, plus nombreux.euses et encore plus motivé.e.s !

Challenge covoiturage de l'Arc

Jurassien

Le 7 novembre, la manifestation « Le covoiturage ? Et si j'essayais ! » a récompensé les vainqueurs du challenge 2024. Évènement phare du Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien, ce dernier s'est tenu du 23 au 27 septembre dernier et a mobilisé 1 200 covoitureurs provenant de plus de 70 entreprises

Ce Challenge a mis en lumière le dynamisme des entreprises de la Vallée de Joux avec une entreprise sur chaque podium, dont un podium 100% local, et deux médailles d'or remportées. Ce succès collectif témoigne d'une réelle mobilisation des acteurs économiques locaux en faveur de modes de transport plus durables.

On aime, on partage

APPEL À CANDIDATURE

Un hameau léger à La Pesse (39)

En partenariat avec la commune de La Pesse, Le Parc propose un projet d'habitat écologique accessible financièrement, qui permettra de diversifier l'offre d'habitat sur le territoire des Hautes Combes. La commune va ainsi mettre à disposition un terrain communal à proximité du centre du village, où 12 foyers pourront s'installer en habitat léger sous forme d'un hameau.

Un hameau léger est un lieu de vie participatif accueillant un petit nombre d'habitats réversibles, accessible aux foyers à ressources modestes, réalisé en partenariat avec la commune qui l'accueille et son territoire.

Un appel à projets en vue de la sélection des futurs habitants de ce projet est en cours. Deux journées de rencontres et d'ateliers seront organisées sur la commune les 7 et 8 décembre 2024 afin de constituer des collectifs pour répondre à l'appel à projet.

La date de clôture des candidatures est fixée au 16 mars 2025. Le collectif d'habitants qui assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération sera choisi par les élus locaux en avril 2025.

Un nouveau « chaucidou » à Bois d'Amont

Une expérimentation pour sécuriser les déplacements à vélo

Début octobre, deux bandes latérales ont été matérialisées sur la rue traversant le village de Bois d'Amont. Il s'agit d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), également appelée « chaucidou » (contraction de l'expression « chaussée pour les circulations douces »).

Cet aménagement vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes lorsque les aménagements cyclables classiques sont difficilement réalisables. Ce type d'aménagement se répand progressivement en France et dans le Haut-Jura avec des retours d'expérience positifs.

Comment ça marche ?



Chaucidou, Bois d'Amont ©PNRHJ-C.Zakin

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les bandes latérales. En cas de croisement, les véhicules motorisés se déportent ponctuellement sur les bandes latérales mais en cédant la priorité aux cyclistes.

L'expérimentation du chaucidou à Bois d'Amont pendant 1 an constitue une étape importante vers un partage de la route plus harmonieux entre cyclistes et automobilistes, en favorisant la sécurité de tous.

Retour en images

Congrès des Parcs

Sous le thème "Apprendre Ensemble", le Congrès des Parcs 2024 a réuni plus de 900 participants dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Pendant trois jours d'échanges riches et inspirants, élus, gestionnaires et partenaires ont partagé leurs savoir-faire et leurs expériences. Les ateliers et



Ile de Sainte-Lucie ©PNRHJ-A.Dalloz

débats ont mis en lumière l'importance de la collaboration pour

relever les défis écologiques et sociétaux.

Ce congrès a renforcé l'idée que, par l'apprentissage collectif, nos territoires peuvent innover et s'adapter face aux enjeux de demain.

Comité syndical

L'ensemble des délégués du Syndicat mixte étaient conviés le 9 novembre pour valider le projet de nouvelle Charte à la Maison du Parc à Lajoux. Différents ateliers ont été proposés, en association avec les délégués, afin de présenter notre feuille de route sur les quinze prochaines années puis d'échanger ensemble autour des orientations prioritaires de ce document cadre.

Voté à l'unanimité, le projet de Charte a ensuite été envoyé aux régions Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes pour validation.

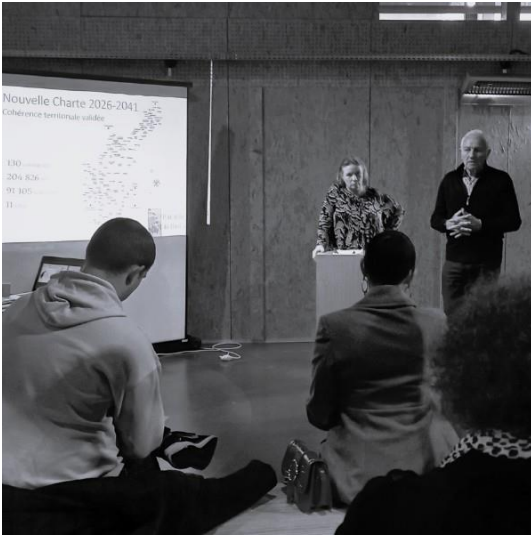


Vote à l'unanimité, Comité Syndical, Lajoux ©PNRHJ

Conférence de presse

Le Parc a eu le plaisir de recevoir invités élus et médias lors de la présentation des axes de travail de sa nouvelle Charte le 22 octobre dernier. Fruit d'une réflexion approfondie menée en concertation avec les acteurs (élus, socioprofessionnels, associations, habitants, État et ensemble des techniciens), ce document fondateur définit les orientations et les actions à mener pour les quinze prochaines années. Face aux enjeux du changement climatique, le Syndicat mixte place l'atténuation et l'adaptation au cœur de ses priorités

et réaffirme son engagement pour un territoire durable.



Conférence de presse, Lajoux ©PNRHJ-B.Neel



Parc naturel régional

du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

www.parc-haut-jura.fr

Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse parc@parc-haut-jura.fr

À tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>